

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13
FAX: (1)43.31.19.83
CCP 1248.74 - N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1530 - 25 octobre 1990 - 2,5 F

D 1530 ARGENTINE: PROJET GOUVERNEMENTAL
EN FAVEUR DE LA PEINE DE MORT

Face à la montée de la délinquance dans le pays le gouvernement a présenté en juillet 1990 un projet de loi en faveur de l'établissement de la peine de mort en Argentine. Parallèlement, le président de la République Carlos Menem a redit sa volonté de gracier avant la fin de l'année les six généraux encore en prison après les premières grâces accordées en octobre 1989 (cf. DIAL D 1437).

Ci-dessous déclaration d'Adolfo Pérez Esquivel, prix Nobel de la paix, contre le projet de rétablissement de la peine de mort en Argentine.

Note DIAL

LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT DE LA NATION CARLOS MENEM

Buenos-Aires, le 7 août 1990

Ces jours-ci, dans vos déclarations et dans un projet de loi pour l'introduction de la peine de mort dans la législation argentine, vous avez mis le peuple dans l'obligation de vous répondre au nom de la défense de la vie et de la liberté, à l'opposé de la culture de mort que vous prétendez imposer et en vertu de laquelle la vie humaine ne compte pas puisqu'elle n'est plus qu'un simple objet.

C'est pourquoi je vous adresse cette lettre ouverte, pour vous faire part de quelques réflexions constructives et pour vous demander, en tant que président de la nation, de réfléchir et de retirer le projet que vous avez envoyé au parlement, car il ne réglera aucunement les problèmes de la sécurité de la population.

Tout d'abord, Monsieur le Président, il convient de vous demander si vous êtes favorable à ce qu'un détenu soit soumis à des tourments. Vous allez bien évidemment répondre négativement à cette question. Pourtant, en demandant l'application de la peine de mort, vous vous déclarez implicitement en faveur de la torture. La Déclaration universelle des droits de l'homme est tout à fait claire et précise: "Nul ne sera soumis à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants", et la peine de mort est la forme extrême de la torture.

Vous avez dit dans vos déclarations: "On me demande à cor et à cri l'application de la peine de mort." Le respect des droits de l'homme - et il est de votre responsabilité de le savoir - ne dépend jamais du degré d'acceptation ou non de tel secteur social.

Loin d'être l'expression d'une authentique aspiration à la justice, ces demandes mettent à nu la profonde dévalorisation de l'un des trois pouvoirs d'Etat, en conséquence directe de son dépérissement et de son utilisation politique durant des décennies d'impunité.

D 1530-1/2

Depuis des années la société argentine demande que justice soit faite pour les crimes contre l'humanité commis sous la dictature militaire. Nous nous demandons pourquoi, aujourd'hui, vous écoutez les demandes de vengeance et faites la sourde oreille aux appels à la justice en gracieant et en promettant de gracier les responsables de séquestrations innombrables suivies de torture, de viol et de mort. Avec de telles mesures la justice sera difficilement revalorisée comme valeur essentielle de société.

Il importe de ne pas confondre les effets et les causes dans la montée des taux de délinquance: le chômage, la faim, les politiques de récession et la faible productivité ont conduit à la fermeture d'usines et à la suppression d'emplois, avec leur cortège de misère et de marginalité.

Nous sommes tous préoccupés par l'augmentation de la délinquance et de l'insécurité. Mais nous le sommes aussi par les 33.000 nouveaux-nés qui vont mourir cette année - selon les déclarations de l'ancienne secrétaire d'Etat à la santé Matilde Menéndez - par carence alimentaire ou sanitaire, et dont le "crime" a été de naître pauvres.

C'est à cela que nous devons appliquer toutes nos forces et nos énergies: défendre la culture de vie et non promouvoir la culture de mort. Nous avons eu assez de morts, Monsieur le Président, notre peuple a connu des milliers d'assassinats, de disparitions et de tortures, y compris d'enfants. Un drame non réglé à ce jour et qui attend toujours, en droit strict, que vérité et justice soient faites. Vous ne le méconnaissez pas, même si par votre comportement vous semblez l'ignorer.

Pour que la peine de mort devienne applicable, l'Argentine doit dénoncer le pacte de San José de Costa Rica qui l'interdit aux pays signataires. Renoncer à des engagements internationaux serait pour notre pays un sérieux recul.

Ce que nous proposons c'est de sortir de cette spirale de la violence qui s'alimente de morts sans fin. La peine de mort n'est pas la panacée qui mettra un terme à nos problèmes de sécurité. Ce n'est pas avec davantage de répression qu'on peut régler les problèmes. Une société en sécurité est celle qui garantit le droit à la santé, à l'éducation, au logement, à ce que la nourriture ne manque jamais au foyer, à ce qu'il n'y ait pas d'enfants abandonnés et exclus parce que maltraités socialement.

Une réforme du code pénal est certes nécessaire pour rectifier les dérives et sanctionner de toute la force de la loi les responsables de délits, mais elle doit se faire pour la défense de la vie et non pour celle de la mort. Le reste a été parfaitement défini par un ancien magistrat: "Un assassin est un homme plus un assassinat. La vraie justice est obtenue quand le juge punit l'assassinat et réhabilite l'homme."

N'oubliez pas non plus, Monsieur le Président, que la vie de toute personne humaine est sacrée.

Dans l'espoir que vous écouterez moins ceux qui font confiance à la violence comme moyen de règlement des conflits, et davantage les réclamations d'un peuple qui demande du pain, du travail et la justice sociale comme chemin légitime de l'obtention de la paix.

Dans l'espoir aussi que ces réflexions vous seront utiles et vous aideront dans vos fonctions de gouvernant, mais surtout qu'elles pénétreront dans votre esprit et votre cœur au souvenir des martyrs de Chamical, en particulier le frère évêque Enrique Angelelli (1) qui nous a appris à avoir "une oreille collée à l'Evangile et l'autre collée au peuple", nous pourrions alors trouver le chemin correct.

Recevez les salutations de paix et de bien.

Adolfo Pérez Esquivel
Prix Nobel de la paix

[1] Evêque de La Rioja assassiné en 1976. C. Menem a été gouverneur de la province de La Rioja (NdT).

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 350 F - Etranger 410 F - Avion 480 F
Direct. Charles ANTOINE - Imp. DIAL - Com. par. presse 56249 - ISSN 0399-6441